

## OFFRE D'EMPLOI

### Directeur(trice) – Office de la pastorale sociale

Sous l'autorité et en soutien à l'archevêque, l'Office de la pastorale sociale (OPS) a comme mission de coordonner les initiatives et les services ecclésiaux qui ont trait aux dimensions caritative et sociale de la foi et au développement humain intégral. Il assiste le personnel pastoral dans sa tâche « d'encourager l'engagement chrétien à témoigner de l'Évangile dans le domaine social, avec le souci de servir »<sup>1</sup>. Il mobilise le peuple de Dieu autour de projets structurants qui incarnent la charité chrétienne et reflètent les principes de la doctrine sociale de l'Église.

**La personne directeur(trice)** répond au **Vicaire général** ou à son délégué.

#### **Tâches et responsabilités :**

- Coordonner les initiatives et les services ecclésiaux intervenant avec et auprès des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion ou de vulnérabilité sur le territoire du diocèse;
- Sensibiliser le peuple de Dieu et les intervenants pastoraux à la doctrine sociale de l'Église et à ses applications concrètes notamment pour la justice, la paix et le soin de la maison commune (environnement);
- Contribuer à la formation initiale et continue des baptisés dans ce domaine;
- Administrer le programme de pastorale sociale de quartier;
- Concevoir et réaliser des projets; animer ou participer à des équipes de travail; le tout dans une perspective œcuménique et de dialogue interreligieux;
- Communiquer avec des partenaires de la société civile en regard d'enjeux sensibles; et informer les instances ecclésiales concernées
- Conseiller l'archevêque ou le vicaire général coordonnateur de la pastorale lors de l'élaboration de prises de position ou de prises de parole;
- Effectuer des représentations et des plaidoyers auprès d'autorités politiques, d'instances de la société civile et de partenaires financiers;
- Renseigner les instances ecclésiales et sur les services et les ressources à la disposition des personnes en situation de pauvreté, d'exclusion ou de vulnérabilité;
- En coordination avec le service des communications, Intervenir auprès des médias assurer une présence dans les médias sociaux.

#### **Qualifications requises :**

- Formation de premier cycle universitaire en théologie (ou domaine connexe);
- Engagement ecclésial significatif et bonne connaissance de l'Église catholique, en particulier de sa doctrine sociale, avec un intérêt marqué pour ses œuvres et ses activités au Québec;
- Éligibilité à un mandat pastoral selon les normes de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (*Le ministère d'agente et d'agent de pastorale laïque*, 2017);
- Capacité d'articuler sa foi dans une société sécularisée et de la communiquer sur diverses plateformes médiatiques;
- Désir et capacité d'aller vers les périphéries de la société, de rejoindre et d'écouter les personnes exclues;
- Capacité d'analyse et de réflexion critique sur les questions sociales et ecclésiales;

---

<sup>1</sup> D'après le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église* (2005), no 525.

- Autonomie, initiative, créativité; leadership et capacité d'inspirer;
- Capacité de travailler en équipe et dans une structure ecclésiale;
- Maîtrise du français et de l'anglais\*.

### **Conditions de travail :**

- Temps partiel : 19,5 h / semaine (3 jours)
- Horaire flexible, disponibilité en soirée et à l'occasion en fin de semaine
- Télétravail possible
- Salaire et avantages sociaux selon les normes établies par la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal
- Déplacements sur le territoire de l'archidiocèse de Montréal

### **Entrée en fonction: Août 2026**

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur CV avec une lettre de motivation à Anastasia Charasidis, [rh@diocesemontreal.org](mailto:rh@diocesemontreal.org). Les candidatures seront considérées jusqu'à ce que le poste soit comblé.

*Nous vous remercions de votre intérêt, cependant, seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour des entrevues.*

*\* L'archidiocèse offre un environnement de travail en français à ses employés au Québec et a pris toutes les mesures raisonnables pour éviter d'imposer l'exigence suivante : le degré de connaissance de l'anglais et la maîtrise de l'anglais à un niveau avancé. Il s'agit d'une exigence essentielle pour que ce poste communique avec les Québécois anglophones, les paroisses anglophones et le reste du Canada.*